Suites données aux recommandations de sécurité

Accident survenu le 26 février 2000 à Bouxières-sous-Froidmont (54) au Robin DR400-120 immatriculé F-GOVO

A l'occasion d'un vol local au départ de l'aérodrome de Chaumont-Sémoutiers, le pilote s'égare. Il percute, sans perdre le contrôle de son avion, une colline boisée en conditions de nuit.

Rapport d'enquête technique du BEA Réception par la DGAC : 26 Février 2001

Recommandation 01

Le rapport du BEA (extrait)

Etant donné l'état médical du pilote et le facteur contributif que cela peut avoir dans sa prise de décision, le Bureau Enquêtes-Accidents recommande que

Le Conseil Médical de l'Aviation Civile améliore le suivi de l'historique médical des pilotes. Que le conseil Médical de l'Aviation Civile incite les médecins aéronautiques agréés à informer les médecins traitants que leurs patients pratiquent une activité aérienne.

Réponse de la DGAC

Le Conseil Médical de l'Aéronautique Civile assure déjà un suivi de l'historique médical des pilotes sous dérogation qui ont tous un dossier individuel. En ce qui concerne les autres pilotes, le système d'information du Conseil Médical (SICOMED) permet un meilleur suivi de ces dossiers. Le logiciel SICOMED est déployé progressivement auprès des médecins agréés (environ 100 nouvelles connexions par mois dans la phase de montée en puissance). Une partie des dossiers sera toutefois toujours traitée par papier compte tenu de la diversité du parc informatique.

Par ailleurs, le Conseil Médical de l'Aviation Civile incite, lors de colloques, les médecins agréés à informer les médecins traitants que leurs patients pratiquent une activité aérienne.

Le suivi par la DGAC de cette recommandation est clos.	
Degré d'avancement (28 Juin 2011)	
\(\text{\text{1}}\)	100%